

n° 322

Novembre 2018



la VOIX du FROU



CHARTRES
MÉTROPOLE

SUR VOTRE AGENDA

- 11/11 à 11h15 cérémonie au monument aux morts
- 15/11 Beaujolais nouveau
- 15/12 Spectacle de Noël

Nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être encore plus difficile.

Georges CLEMENCEAU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/chartainvilliers



DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

11h15 : DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS
AVEC LA PARTICIPATION DES ENFANTS SCOLARISÉS DE CHARTAINVILLIERS
SUIVI DU TRADITIONNEL VERRE DE L'AMITIÉ A LA SALLE POLYVALENTE
EXPOSITION DU TRAVAIL DES ENFANTS



Rendez-vous le jeudi 15 Novembre
de 18h30 à 21h00 à la salle polyvalente.

Venez nombreux partager ce moment
de convivialité .

Afin d'organiser au mieux cette soirée, merci de signaler votre présence auprès du secrétaire de la mairie : 02-37-32-32-91 ou mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr

Conseil Municipal du 11 octobre 2018

Au cours de la réunion le conseil a délibéré sur les points suivants :

Indemnité de conseil du Trésorier

En 2017, l'indemnité a été versée à hauteur de 50% de l'indemnité maximale.

Un nouveau trésorier a été nommé pour 2018 : M. PAVY . Après discussion, il a été décidé, par 6 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions (un élu ne participe pas au vote) de reconduire le versement de l'indemnité à hauteur de 50%, soit 185 euros.

Modifications budgétaires eau/assainissement + commune

Les modifications ont été demandées par la Trésorerie

- Eau / assainissement

Il s'agit d'une imputation erronée pour 2 remboursements d'emprunts à l'Agence de l'Eau en 2017 pour un total de 5.268.64 euros

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord à la modification budgétaire suivante :

Imputation 1681 en dépenses	+ 5.268.64 euros
Imputation 1641 en recettes	+ 5.268.64 euros

- Commune

Recettes imputées à tort pour un montant total de 6.370.00 euros sur l'exercice 2017.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord à la modification budgétaire suivante :

Imputation 673 en dépenses	+ 6.370.00 euros
Imputation 61521 en dépenses	- 6.370.00 euros

Autorisation pour dépenses à imputer au compte 6232 " fêtes et cérémonies "

La Trésorerie a demandé une délibération autorisant les dépenses mentionnant les différents postes à inclure dans ce compte (cadeaux de départ pour un agent ou un élu, fleurs, festivités communales diverses).

Le conseil, à l'unanimité, donne son autorisation pour la prise en charge des dépenses à imputer au compte 6232.

Participation financière au Fonds de Solidarité Logement

Comme chaque année, le Conseil Départemental sollicite les communes pour un abondement au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Du fait de l'absence de logements sociaux sur la commune, nous n'avons pas donné suite.

Après discussion, le conseil municipal, par 5 voix pour et 7 voix contre, refuse d'abonder le Fonds de Solidarité pour le Logement.

Fonds d'aide aux jeunes (F.A.J.)

Il s'agit d'une demande du Conseil Départemental, à laquelle nous avons répondu favorablement les autres années à hauteur de 500 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour un abondement de 500 euros.

Indemnité de gardiennage d'église

Il s'agit de rembourser au diocèse l'électricité utilisée pour l'éclairage du carrefour en face de l'église (rue du 11 Novembre et rue de l'Avenir).

L'an passé, nous avons versé la somme de 85 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour

verser la somme de 90 euros, compte tenu de la revalorisation de 1.2 % mentionnée dans la circulaire préfectorale.

Questions diverses :

- **Etude de sécurité** (rencontre avec le Conseil Départemental le 6 juillet). Le conseil départemental nous accompagne pour étudier les aménagements possibles pour sécuriser la circulation dans notre village, et notamment la sécurité des piétons

Le maire pense être recontacté prochainement pour cette étude

Il est demandé au niveau de la rue de la Libération la pose d'un panneau de limitation à 50 km/h.

La pose du panneau sera effectuée par les agents communaux, en évitant qu'il gêne notamment les engins agricoles.

Il est également envisagé de mettre en sens unique une partie de la rue du Puits (entre la rue du Bel Air et le rond point de l'école (partie empruntée par le bus scolaire).

- Garderie périscolaire

Depuis son ouverture le 3 septembre, la garderie a pris « sa vitesse de croisière »

20 -24 enfants sont présents le soir, une quinzaine le matin.

Les parents sont ravis de cet aménagement, et les relations avec les enseignants sont bonnes.

Le maire a eu les félicitations des PEP 28 pour l'aménagement de la garderie, très bien tenue et très agréable.

- Festivités

60 personnes étaient présentes pour le repas du 14 juillet, avec une animation par un groupe de musiciens.

Le feu d'artifice s'est déroulé le 1^{er} septembre, avec des conditions météorologiques idéales.

52 personnes se sont inscrites pour la sortie des Carnutes à Giverny. La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et avec une météo favorable.

- Mare

Visite le 19 octobre de M. Allard du Conservatoire Régional. De nouvelles plantes sont réapparues après le curage. Il s'agirait d'espèces à protéger et une espèce rare dans le département.

L'entretien des bords de la mare sera fait par les agents communaux, avec l'utilisation d'une barque.

L'installation d'une passerelle est évoquée.

- Travaux

- Les luminaires de la mairie seront remplacés l'ère quinzaine de novembre

- Le nouveau poste informatique du secrétariat est installé.

- La mise en conformité du parafoudre est prévue le 23 octobre.

- Jeux sur l'aire de loisirs

Les nouveaux jeux sont installés depuis fin août.

Il est regrettable que certains adolescents ne respectent pas ces nouveaux investissements. Les jeux ne sont pas adoptés à leur âge ni à leur poids et les deux roues sont interdits sur les revêtements.

- Cérémonie du 11 novembre

En raison du centenaire des animations sont prévues avec l'école et les enfants scolarisés participeront à la cérémonie dans chaque commune du RPI.

Le Syndicat des Gymnases du Collège de Maintenon a réuni ses délégués en date du lundi 22 octobre 2018 pour débattre des points suivants :

Le Syndicat des Gymnases du Collège de Maintenon a réuni ses délégués en date du lundi 22 octobre 2018 pour débattre des points suivants :

Les travaux de toiture – l'amiante sera en totalité enlevée pour une réfection et une isolation complète avec des dates arrêtées : été 2019 et été 2020. Selon certains critères ou découvertes des postes pourraient être revus à la baisse.

Le financement de ces travaux d'un montant de 513.000,00 € se répartit de la manière suivante :

Subventions (État, Département...) 62.000,00 € - Emprunt : 150.000,00 € - Autofinancement : 301.000,00 €

Etablissement d'une convention de partage des locaux administratifs afin de répartir les charges diverses.

Informations sur la rentrée scolaire 2018/2019 avec le nombre de collégiens pour chaque commune. Le coût de 222 € par élève reste stable



INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous avez jusqu'au 31 Décembre 2018.

Pour cela, il suffit de passer en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, ou de faire la démarche en ligne : service-public.fr.

EXPOSITION

MAINTENON ET SA RÉGION DANS LA GRANDE GUERRE




Entrée gratuite

Du 7 au 14 novembre 2018
14h - 18h

Salle Maurice Leblond
(rue René et Jean Lefèvre - Pierres)




Cette exposition est organisée par MAINTENON-HOUX-BOUGLAINVAL ET CHARTAINVILLIERS.

Ne la manquez pas.....



SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

15h30

**NOËL DES ENFANTS NON SCOLARISÉS,
DES ANCIENS
ET ACCUEIL DES NOUVEAUX
HABITANTS.**



VENTE DE LIVRES au profit du TÉLÉTHON

Roman, Fantastique, Fiction, Thriller...

Du 05 novembre au 08 décembre 2018
à la Bibliothèque Municipale de Maintenon
Section Adultes

Lundis 16h-18h - Mercredis 15h-18h - Samedis 10h-12h30

Mobilisons-nous !




CINEMOBILE à MAINTENON LE 9 NOVEMBRE 2018



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			

Verticalement

- A – Immédiatement perceptible – Elle favorise le développement économique
- B – Façon de répondre – Il loue
- C – S'utilise pour conclure – Son problème est de taille
- D – Abris de grues – Préoccupation personnelle
- E – Petit pour le cœur – Arbre à huile – Effectif minimum
- F – Quartiers de lunes de miel – Chef-lieu poitevin
- G – En matière de – Avant la fugue
- H – Crie comme un porteur de bois – Surface de réparation – Parcours en Chine
- I – Il n'est pas passé au rouge – Bibi romain – Fait marcher
- J – Premier cours – Appartient au jury
- K – Indigne d'un adulte – Doctrine des oulémas
- L – Dignes de figurer dans les bonnes bibliothèques – Paroles d'arène
- M – Principes de vie – Logements des bovins
- N – Degré de marche – Voix éteinte
- O – Etait divisé en cent perches – Déplacement en montagne
- P – Bois ou cuivre – Ce que sont souvent des noms à coucher dehors
- Q – Terme de tennis – Lèvent au printemps – Baie exotique
- R – Se mangent en salade – Canton d'Eure et Loir
- S – Rendez-vous de fauchés – Peut monter en causant – Court le long du court

Horizontalement

- 1 – Contenir par exemple un autre territoire – Déesse du panthéon hindou – Hors champ
- 2 – Il a trois dimensions – Ne peut lâcher prise – Dieu ailé
- 3 – Imprévues – S'ouvre sur du nouveau – Propos de loge
- 4 – Sur un tambour – En Côte-d'Or – Diriger une expédition – Ils réalisent un embouteillage à Paris
- 5 – Méritent mieux que des clous – Sa rivière et son département sont homonymes – A la mode autrefois – A suivi Philippe
- 6 – Marque d'indépendance – Signe de puissance – Pratique chez Zola
- 7 – Grand jaloux – Mouvement parisien – Dans un mot grec – Partie de la capitale hongroise
- 8 – Joue au rat – Désolants
- 9 – Spectacle offert à ceux qui jouent – Rides de la terre – La voix du Nord – On l'enterre joyusement
- 10 – Redevance historique – Cela peut être une promesse – Célèbre défaite de l'Axe
- 11 – Jean de lettres – Terrain alluvionnaire – Sous-préfecture en Corrèze
- 12 – Un homme qui a l'habitude de bêcher – Service qu'on prie – Existé

5	9	4	6	8	3	2	1	7
8	1	7	5	2	4	6	3	9
2	6	3	7	1	9	8	5	4
6	7	9	2	3	1	5	4	8
3	8	5	9	4	7	1	6	2
4	2	1	8	6	5	9	7	3
7	4	8	1	5	2	3	9	6
1	3	6	4	9	8	7	2	5
9	5	2	3	7	6	4	8	1

LES JARDINS DU CLOS D'ALICE

Service à la personne - Adhérent MDSAP en entretien de jardin

Tonte - Taille - Petit élagage.....

Réduction d'impôt selon la loi de finance en vigueur

23, rue de Gallardon 28130 Chartainvilliers

Tél : 02-37-32-32-84